

**Jeunesse et Sports**

**REF : DJS2015014**

**Signataire : SB**

Séance du Conseil Municipal du 17/12/2015

RAPPORTEUR :      Meriem DERKAOUI

**OBJET :      Signature d'un avenant à la convention relative à la mise en place d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT)**

**EXPOSE :**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les collectivités sont dans l'obligation de se doter d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) constituant le cadre formalisé, écrit, au sein duquel les acteurs qui interviennent dans le domaine de l'éducation sur un même territoire, s'inscrivent pour exercer leurs missions et leurs responsabilités de façon conjointe, cohérente et coordonnée, autour d'objectifs communs, en direction et au bénéfice des enfants et des jeunes.

Le conseil municipal du 19/11/2015 a autorisé le Maire à signer la convention relative à la mise en place de ce PEDT entre les différents partenaires : collectivité, représentant de l'Etat, Education Nationale et Caisse d'Allocations Familiales. La convention a pour objet de déterminer les modalités d'organisation et les objectifs éducatifs des activités périscolaires mises en place dans le cadre d'un projet éducatif territorial pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la Commune d'Aubervilliers dans le prolongement du service public de l'éducation et en complémentarité avec lui.

Pour inclure l'établissement scolaire privé KEHILAT CHNE OR dans le cadre du PEDT d'Aubervilliers, à la demande des services de l'Etat, un avenant à cette convention a été établi, permettant au Maire de déclarer les effectifs scolarisés dans cet établissement pour l'année en cours, dans la mesure où cet établissement met en place des activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention relative à la mise en place d'un Projet Educatif de Territoire.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 36

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 17 DECEMBRE 2015**

**L'AN DEUX MILLE QUINZE**, le 17 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 Décembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

**M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, Mmes MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme YONNET Evelyne, MM. LOGRE Benoît, RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,**

**POUVOIRS :**

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme CHERET Magali
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
<b>M. ROZENBERG Silvère</b>	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme VIGEANT Claire	Représentée par :	M. LOGRE Benoît
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme ALVES Presilya

Mme LENOURY Nadia représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n° 332

Mme LENZI Ling partie à la question n°369

M. RUER Marc arrivé à partir de la question n°357

**Absents :** MM AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves

**Secrétaires de séance :** Mmes PEJOUX Claudine, FAGARD Alice



**Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse  
et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports**

**Jeunesse et Sports**

**REF : DJS2015014**

**Signataire : SB**

**OBJET :Signature d'un avenant à la convention relative à la mise en place d'un  
Projet Educatif de Territoire (PEDT)**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de convention,

Vu le décret n°2013-707 du 2 août 2013 relatif au projet éducatif territorial et portant expérimentation relative à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 19/11/2015 qui autorise le Maire à signer la convention relative à la mise en place d'un Projet Educatif de Territoire,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L.551-1 modifié par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 et l'article D.521-12,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Considérant les demandes formulées par les services de l'Etat d'inclure dans les Projets Educatifs de Territoire les établissements privés qui en font la demande au moyen d'un avenant à ladite convention,

Considérant la demande de l'établissement privé Kehilat Chne Or auprès des services de l'Etat de mettre en place des activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** : les termes de l'avenant à la convention relative à la mise en place d'un  
Projet Educatif de Territoire

**AUTORISE** : Le Maire à signer ledit avenant

L'adjoint délégué



Maria MERCADER

Reçu en préfecture le : 18/12/2015

Publié le : 18/12/2015

Certifié exécutoire le 18/12/2015

L'adjoint délégué



Maria MERCADER